

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2020

Secrétaire de séance : Delphin BEPOIX.

Absentes excusées : Vicky ESTUR (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET), Laurence-Isabelle LOUYS.

I – Approbation du compte-rendu du 26 mai 2020 : à l'unanimité.

II - Urbanisme

A- Départs dossiers vers service instructeur

1) Permis de construire

LACERDA-REBELO José	4 rue du Château	Logement dans garage
RUCHET Paul	rue du Tertre	Construction maison
GROSDEMOUGE Sylvain	9 rue du Chêne	Garage ossature bois
CHARPENTIER Olivier	10 rue de l'Eglise	Pergola

Modificatifs :

CRANTZ Sarah	route de Baume	Extension vitrée
RUCHET Paul	rue du Tertre	Changement implantation maison
ALONSO Jacinto	6 rue des Vergers	Remplacement 4 lucarnes par des fenêtres de toit

2) Déclarations préalables

CRANTZ Sarah	route de Baume	Extension vitrée
MARGUIER Claude	8 rue de Bermotte	Clôture
BONNEFOY Bertrand	5 rue des Tilles	Remplacement clôture
LAVRUT William	10 rue de la Pissière	Clôture
GIRARDET Philippe	9 rue des Etangs	Abri de jardin
TUPIN Jacques	29 rue Cusenier	Réfection toiture et murs hangar
POUCHOL Bruno	11 route de Baume	Panneaux photovoltaïques
PHARIZAT Henri	1 Hameau de la Croix de P	Panneaux photovoltaïques
SAILLARD Laurent	28 rue d'Oupans	Panneaux photovoltaïques

B- Retours dossiers service instructeur

1) Certificats d'urbanisme

JEANNEROD Alexandre	39-41 rue des Granges	Construction 2 maisons	Accordé
TOURNOUX Gérard	37 Grande Rue	Construction 2 maisons	Accordé
TOURNOUX Gérard	Grande Rue	Construction 1 maison	Refusé
MERIALDO Daniel	rue du Tertre	Construction 1 maison	Refusé

2) Permis de construire

Gaëc Pré la Petite	Pré la Petite	Agrandissement bâtiment fourrage	Accordé
LACERDA-REBELO José	4 rue du Château	Logement dans garage	Accordé
RUCHET Paul	rue du Tertre	Construction maison	Accordé
GROSDEMOUGE Sylvain	9 rue du Chêne	Garage ossature bois	Accordé
CHARPENTIER Olivier	10 rue de l'Eglise	Pergola	Refusé

3) Déclarations préalables

BOURBON Julien	4 rue de Vevant	Construction chalet annexe	Accordé
Gaëc POURCELOT	2 rue d'Ornans	Modification bardage	Accordé
CRANTZ Sarah	route de Baume	Extension vitrée	Refusé
MARGUIER Claude	8 rue de Bermotte	Clôture	Accordé
BONNEFOY Bertrand	5 rue des Tilles	Remplacement clôture	Accordé
LAVRUT William	10 rue de la Pissière	Clôture	Accordé

GIRARDET Philippe	9 rue des Etangs	Abri de jardin	Accordé
TUPIN Jacques	29 rue Cusenier	Réfection toiture et murs hangar	Accordé
POUCHOL Bruno	11 route de Baume	Panneaux photovoltaïques	Accordé
PHARIZAT Henri	1 Hameau de la Croix de P	Panneaux photovoltaïques	Accordé
SAILLARD Laurent	28 rue d'Oupans	Panneaux photovoltaïques	Accordé

III – Indemnités de fonction des élus

Monsieur le Maire annonce qu'il a nommé par arrêté Alain PESEUX et Louise FAINDT, en tant que conseillers délégués.

Avec une population de 1 550 habitants, le montant de l'enveloppe globale autorisé est de :

- indemnité maximale du maire : 2 006,93 € bruts
- indemnité maximale des adjoints ayant délégation : 770,10 € bruts
- indemnité maximale des conseillers ayant délégation : 233.36 € bruts

A l'unanimité des membres, le Conseil municipal décide d'allouer les indemnités suivantes :

- Au maire : 1 670.00 € bruts
- Aux adjoints : 500.18 € bruts
- Aux conseillers délégués : 233.36 € bruts

IV – Délégations et commissions

Délégations au maire :

Délibération de délégations consenties au maire par le Conseil municipal (consultable en Mairie) votée à l'unanimité.

Délégations aux adjoints et conseillers délégués, fixées par arrêté du maire :

- Jocelyne WOILLARD et Marc FAIVRE : Gestion du personnel, administration générale ;
- Jean-Louis VIENNET : Travaux, voirie, bâtiments ;
- Marc FAIVRE et Alain PESEUX : Assainissement, Forêt et Agriculture ;
- Jocelyne WOILLARD et Dominique PERRIER : Finances ;
- Dominique PERRIER : Vie scolaire et périscolaire, vie associative et culturelle ;
- Delphin BEPOIX : Urbanisme et développement économique;
- Louise FAINDT : Information-Communication

MEMBRES COMMISSIONS

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Jocelyne WOILLARD, Béatrice URICHER, Damien TALLANDIER, Marie-José POUYET, Dominique PERRIER et Paul RUCHET.

COMMISSION TOURISME VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Jocelyne WOILLARD, Vicky ESTUR, Donatienne SARRON, Marie-José POUYET, Damien TALLANDIER, Claude MARGUIER, Maryline BORDY

COMMISSION BIODIVERSITE AIR ENERGIE CLIMAT EMBELLISSEMENT

Louis FAINDT, Jean-Marie FLEURY, Delphin BEPOIX, Jean-Pierre COURBET, Michel LENGLET, Marc FAIVRE, Anaïs CHARPY, Vicky ESTUR, Maryline BORDY, Laurence-Isabelle LOUYS

COMMISSION FORET AGRICULTURE ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

Christine PUGIN, Alain PESEUX, Adrien MOREL, Michel LENGLET, Marc FAIVRE, Jean-Luc BORNE, Jean-Marie FLEURY

COMMISSION URBANISME DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Alain PESEUX, Christine PUGIN, Marc FAIVRE, Delphin BEPOIX, Béatrice URICHER

COMMISSION TRAVAUX VOIRIE BÂTIMENTS ET MAPA (MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE)

Adrien MOREL, Jean-Louis VIENNET, Michel LENGLET, Alain PESEUX, Jean-Luc BORNE, Christine PUGIN, Damien TALLANDIER, Marc FAIVRE

COMMISSION COMMUNICATION SERVICE A LA POPULATION

Louise FAINDT, Dominique PERRIER, Marie-José POUYET, Jean-Pierre COURBET, Vicky ESTUR, Laurence-Isabelle LOUYS

Référent communal assainissement à la Communauté de Communes : Michel LENGLET
Référent communal PLUI (Urbanisme) à la Communauté de Communes : Delphin BEPOIX

APPEL D'OFFRES

Responsable : Paul RUCHET

Titulaires : Jean-Louis VIENNET Suppléants : Alain PESEUX
 Anaïs CHARPY Béatrice URICHER
 Michel LENGLET Jean-Marie FLEURY

Membres élus par 22 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions.

REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ECOLE :

Responsable : Dominique PERRIER

Membres : Jocelyne WOILLARD et Maryline BORDY

IMPOTS (interne au conseil + personnes désignées) :

Responsable : Paul RUCHET

24 membres seront proposés à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP); 12 membres seront choisis dans cette liste par la DGFIP.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable :

Commission à dresser, parité élus et membres extérieurs (représentants des associations investis dans le domaine social).

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de fixer le nombre de membres au CCAS à 4 membres du Conseil et 4 membres extérieurs.

Les membres du Conseil municipal sont Jocelyne WOILLARD, Marie-José POUYET, Donatienne SARRON et Marc FAIVRE. Le conseil d'administration nommera les membres extérieurs sous 2 mois.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Paul RUCHET
Jocelyne WOILLARD
Delphin BEPOIX
Dominique PERRIER (suppléante)

SYNDICAT DE LA HAUTE-LOUE :

Titulaires : Jean-Louis VIENNET, Michel LENGLET, Jean-Luc BORNE et Alain PESEUX
Suppléants : Damien TALLANDIER, Jocelyne WOILLARD, Marie-José POUYET et Louise FAINDT
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la désignation des délégués.

CNAS (COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Représentant des élus : Jocelyne WOILLARD
Représentant du personnel : Eric MOREL

ELECTIONS

Commission de contrôle : Dominique PERRIER, Marie-José POUYET, Jocelyne WOILLARD, Maryline BORDY et Jean-Luc BORNE.

CORRESPONDANT PREVENTION ROUTIERE : Damien TALLANDIER

CORRESPONDANT DEFENSE : Damien TALLANDIER

CORRESPONDANT « AGES ET VIE »

Titulaire : Jocelyne WOILLARD

Suppléant : Béatrice URICHER

V – Dossiers de subvention assainissement pluvial et aménagement de voirie rue du Moulin

Il est proposé au Conseil de procéder à la réfection de la rue du Moulin avec reprise de l'enrobé sur l'ensemble de la rue et mise en place de grilles pour canaliser les eaux pluviales.

✓ Montant des travaux : 49 435.00 € HT.

Subvention Etat (DETR) : 17 302.00 € (35%)

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal autorise le Maire à constituer le dossier de subvention.

VI – Convention de surdimensionnement rue du Moulin

Renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue du Moulin par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue, pour satisfaire la demande en matière de défense incendie.

Participation communale demandée : 3 120.00 € TTC.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

VII – Non-valeur : montants irrécouvrables

Montant total : 1 707.26 € à l'encontre de 5 débiteurs.

Impayés de location (salle des fêtes et logement communal)

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les montants et autorise le Maire à émettre les mandats au 6541 (Créances admises en non-valeur).

VIII – Standard cellule de crise : remboursement de frais

Pour répondre aux besoins des administrés durant la période Covid 19, la commune a souhaité mettre en place un numéro d'appel dédié.

Pour cela, et dans l'urgence, le passage par la plateforme « monstandardfacile » a été retenu.

Le règlement ne pouvant se faire ni par mandat administratif, ni par prélèvement, Monsieur Delphin BEPOIX a engagé les frais et payé personnellement par carte bancaire :

Mars 2020 : 29.88 € (*remboursement le 24/04/20, exceptionnellement sans délibération à l'appui, au vu de la situation sanitaire*)

Avril 2020 : 35.88 €

Mai 2020 : 35.88 €

Il est demandé au Conseil municipal l'autorisation de rembourser les frais avancés.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le remboursement des frais restant avancés à Monsieur Delphin BEPOIX.

IX – Logement communal Charbonnières les Sapins : encaissement et reversement des cautions

➤ Logement situé à Charbonnières les Sapins : Départ de Mme BOULÉ Aurélie (remboursement caution de 250 €) le 31 mai 2020 remplacée par M. BEURTHERET Emilien (encaissement caution de 250 €) le 1^{er} juin 2020.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise l'entrée de M. BEURTHERET et l'encaissement de sa caution ; et autorise le remboursement de la caution à Mme BOULÉ.

➤ Logement situé à Charbonnières les Sapins : Départ de Mme FOREST Aurore (remboursement caution de 200 € sous réserve que le logement n'ait pas subi de dégradations) le 30 juin 2020 remplacée par Mme MUSSOT Jacqueline (encaissement caution de 200 €) le 1^{er} juillet 2020.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise l'entrée de Mme MUSSOT et l'encaissement de sa caution ; et autorise le remboursement de la caution à Mme FOREST.

X – Renouvellement bail de l'étang communal

Le bail de l'étang communal prend fin au 28 février 2020.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire assisté de Monsieur Alain PESEUX et Mme Béatrice URICHER, à établir un nouveau bail pour une durée de 3 ans et un montant de location annuelle de 1 500.00 €.

XI – Renouvellement bail de chasse

Les baux de chasse prennent fin au 31 mars 2020 pour les ACCA d'Etalans et de Charbonnières les Sapins.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire assisté de Monsieur Adrien MOREL et Madame Marie-José POUYET pour Etalans et Monsieur Jean-Luc BORNE pour Charbonnières les Sapins, à établir un nouveau bail pour une durée de 3 ans et un montant de location de 500.00 € annuel pour chaque ACCA.

XII – Tirage au sort jury d'assises

Jury d'assises 2021 : le tirage au sort a un caractère public.

3 personnes ont été tirées au sort :

- M. HUGUENOTTE Bastien
- Mme TALLANDIER Lydie
- M. LOUBRY Jonathan

XIII – Questions diverses

➤ Ecole : Afin d'accueillir les enfants du personnel prioritaire, Mme Anne GINGLINGER est embauchée jusqu'au 3 juillet.

L'accueil des enfants par les enseignants se fait pour l'instant en 2 groupes : GS, CP, CM2 le lundi et jeudi, CE1, CE2, CM1 le mardi et vendredi. La Direction de l'école reste dans l'attente de nouvelles directives.

➤ Péri-scolaire : à la rentrée scolaire de septembre, la municipalité veut être en capacité d'accueillir tous les enfants inscrits. Une réunion aura donc lieu en présence de « Familles Rurales » et de parents d'élèves pour apporter une solution.

➤ Boues station d'épuration : depuis la crise sanitaire, il est interdit d'épandre les boues suite à la présence de traces de coronavirus. Le silo atteint presque sa capacité maximale et des solutions sont cherchées par la Communauté de Communes, en lien avec la commune.

➤ Chasse : l'association dispose de deux mobil-homes pouvant servir de stockage et qu'elle souhaiterait installer sur un terrain relié à l'eau et l'électricité. Dans l'urgence, les installations ont été déposées derrière le hangar communal dans l'attente d'une solution pérenne.

➤ Affouage : les travaux d'affouage sont à nouveau autorisés depuis le 12 mai. La date de fin de débardage sera donnée ultérieurement.

➤ Masques : Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil municipal et des bénévoles pour leur investissement dans la distribution.

Pour les familles avec enfants de plus de 11 ans et souhaitant des masques, elles peuvent se rendre en Mairie pour en retirer (livret de famille à l'appui).

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 25 juin à 20h00 à l'espace socio-culturel.

Le Maire
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance
Delphin BEPOIX